La crise climatique vue par les personnes qui la vivent



DROITS DE L'HOMME | SOLIDARITÉ INTERNATIONALE | URGENCE INTERNATIONALE

08/04/2026

Le Secours Catholique et trois de ses partenaires internationaux – SAF/FJKM à Madagascar, Caritas Brésil et FTDS en Tunisie – publient ce mardi 17 février une étude qui révèle l'impact des changements climatiques sur les populations vulnérables en France et dans le monde. Pour ne laisser personne de côté face à la crise climatique, les auteurs de l'étude appellent à construire des sociétés plus

justes et plus résilientes.

Télécharger la publication

Climat : « La protection sociale de demain doit être sociale et écologique »

Entretien avec **Aina Rakotondrazaka**, directeur national de SAF/FJKM (Madagascar) et **Daphné Chamard-Teirlinck**, responsable Transition écologique juste au Secours Catholique

Djamila Ould Khettab **: Le Secours Catholique publie ce mardi 17 février un rapport : « La crise climatique vue par ceux qui la vivent ». Avec un constat de départ : plus les personnes sont vulnérables, plus elles sont exposées aux changements climatiques.**
Daphné Chamard-Teirlinck : En effet, on observe un cercle vicieux : plus on est précaire, plus il est difficile de se relever après un évènement climatique et plus on risque de s'enfoncer dans la précarité. Notre étude s'appuie sur le témoignage de 152 personnes touchées par le dérèglement climatique. Ces témoignages ont été recueillis dans onze territoires en France ainsi qu'en Tunisie, au Brésil et à Madagascar. Ils montrent que le changement climatique est déjà une réalité dans la vie des gens en France et encore plus dans certaines régions du monde.

Aina Rakotondrazaka : Les personnes vulnérables souffrent plus des effets du dérèglement climatique car elles ne sont pas suffisamment préparées : elles sont sans-abris ou occupent des logements précaires ou inadaptés, elles n'ont pas beaucoup d'épargne et elles ne sont pas assurées. Aussi, à Madagascar, les habitants vivent très majoritairement de l'agriculture et de l'élevage. Quand des intempéries emportent leur seule richesse, leur récolte ou leur bétail, ils perdent tout.

Plus on est précaire, plus il est difficile de se relever après un évènement climatique.

D.O.K : Le dérèglement climatique fait aussi basculer des personnes dans la précarité.
D.C.T. : Absolument ! C'est par exemple le cas dans le Pas de Calais, après les inondations. Beaucoup se sont retrouvés durablement fragilisés. Ceux dont la maison a été inondée n'ont pas été indemnisés à la hauteur des besoins et ont ainsi rencontré des difficultés pour engager des travaux de rénovation et réaménager leur logement. Des propriétaires modestes, dont la maison a énormément perdu de valeur car elle a été classée en zone inondable, ne peuvent pas acheter un bien ailleurs car ils n'ont pas la capacité d'emprunt. Certains continuent de vivre dans leur maison humide malgré les risques pour leur santé et la possibilité d'être à nouveau touchés par des inondations.

D.O.K : Dans cette étude, vous montrez que la crise climatique ne cause pas seulement des pertes matérielles et économiques. Elle chamboule des vies entières.
A.R. : Tout à fait ! Certains n'ont pas d'autre solution que de quitter leur lieu de vie, devenu inhabitable, et de s'installer dans des régions moins touchées par les changements climatiques. On remarque aussi que plus la pauvreté gagne du terrain et plus le taux de criminalité augmente. À Madagascar, des gens, qui n'arrivent pas à manger à leur faim, sont tentés de voler dans les champs de la vanille verte, du cacao, du riz etc.

D.O.K : Comment mieux protéger les personnes surexposées aux changements climatiques ?
D.C.T. : Les États qui sont historiquement les plus pollueurs doivent participer au financement de l'adaptation des pays en voie de développement, qui polluent beaucoup moins mais subissent les plus grands dommages. Les États doivent s'engager à fournir cette aide sous la forme de don et non pas de prêt afin de ne pas endetter davantage les pays pauvres.

A.R. : Il faut également faciliter l'accès des organisations non-gouvernementales à ces financements, encore dominés par des structures influentes qui ne font pas de la défense de la dignité humaine leur priorité.

Les États qui sont historiquement les plus pollueurs doivent participer au financement de l'adaptation des pays en voie de développement.

D.C.T. : À l'échelle locale, nous plaidons pour la mise en place d'un guichet unique qui servirait de relais d'information afin de mieux accompagner les personnes avant, pendant et après une catastrophe climatique. Il est aussi important de produire une cartographie fine des besoins spécifiques pour prendre en compte toutes les formes de vulnérabilités (personnes âgées, situation de handicap, etc.).

D.O.K : Finalement, c'est tout notre système de protection et de solidarité que vous appelez à repenser.
D.C.T. : La protection sociale de demain doit être sociale et écologique. S'adapter au changement climatique c'est renforcer notre système de protection sociale afin d'éviter le non-recours ou des ruptures de droits, très fréquentes le lendemain d'événement climatique. Nos équipes de bénévoles accompagnent de nombreuses personnes radiées ou privées d'une aide sociale à laquelle elles peuvent prétendre n'étant plus en mesure de fournir des documents ou de se présenter à un rendez-vous.

Repenser notre système d'assurance.

Par ailleurs, il y a une vraie réflexion à avoir sur notre système d'assurance. Il est important que l'État et les sociétés d'assurance garantissent à tout le monde d'être couvert en cas de catastrophe naturelle.

Enfin, nous plaidons pour un accès inconditionnel à l'aide d'urgence lors d'un événement climatique. À Mayotte, après le passage du cyclone Chido, des personnes en situation irrégulière ne sont pas allées dans les centres d'hébergement d'urgence ou les points de distribution d'aide alimentaire par peur des contrôles policiers. Cette situation n'est pas acceptable.

Écologie : Pourquoi le secours catholique s'ENGAGE

L'expérience de terrain, croisée avec les connaissances scientifiques, est sans appel : les personnes les plus vulnérables sont les premières exposées aux

dérèglements écologiques (canicules, tempêtes, cyclones, pollution de l’air ou industrielle, etc), alors même qu’elles y contribuent le moins.

Les plus pauvres, premières victimes...
Ces dérèglements aggravent les situations de pauvreté, et la pauvreté, en retour, accroît la vulnérabilité face aux crises écologiques. Madagascar est un exemple de cette injustice, c’est le 4e pays le plus impacté par le changement climatique dans le monde alors que c’est l’un des plus pauvres.

... en France comme à l'international
En France, les 10 % des personnes les plus riches émettent jusqu'à 6 fois plus de CO2 que les 10 % des personnes les plus pauvres. Depuis plus de 10 ans, nos partenaires internationaux nous alertent sur les conséquences des changements climatiques sur les personnes qu’ils accompagnent.

Fidèle à sa mission de lutter contre la pauvreté et les exclusions, le Secours Catholique agit donc aussi sur les enjeux écologiques.

Propos recueillis par Djamila Ould Khettab

https://valdemarne.secours-catholique.org/notre-actualite/la-crise-climatique-vue-par-les-personnes-qui-la-vivent